



Sous traitance

Par Xcb

Bonjour

L'entrepreneur avec qui j'ai contracté le marché a sous traité a une autre société sans m'en informer. La qualité est loin d'être au rendez-vous et certains travaux ne sont pas fait au dire du sous traitant « non compris » dans sa commande. Quels sont mes recours ? Est-il possible d'avoir la commande ou contrat avec les montants négociés entre l'entrepreneur et son sous traitant.

Merci